

**RÉSEAU
OUEST
NORMAND**
pôle métropolitain

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité Syndical
Séance du vendredi 12 juin 2026**

DCS13-2026

*Nombre de délégués en exercice
: 57*

Quorum requis : 29

Présents : 32

Pouvoirs : 4

Votants : 36

Excusés : 13

**DESIGNATION DE
DELEGUES A L'AUCAME**

Le 12 juin 2026, à 12h30, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand, régulièrement convoqué le 5 juin 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 3-1 des statuts du pôle métropolitain, salle F4 719, à l'Hôtel de la CU Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par M. Aristide OLIVIER, Président.

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Aristide OLIVIER, M. Romain BAIL, M. Joël BRUNEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Nicolas JOYAU, M. Pierre SCHMIT, M. SERARD Pascal, Mme Béatrice TURBATTE, Mme Léonie ANGOT HASTAIN (déléguée suppléante), M. Benjamin LEPAYSANT (délégué suppléant)

Communauté Urbaine Alençon : Mme Sophie DOUVRY, Mme Anne-Sophie LEMEE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Axel FORTIN-LARIVIERE

Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie : M. François AUBEY, M. Christophe PETIT, M. Dany TARGAT

Communauté d'Agglomération de Saint-Lô Agglo : M. Jean-Charles ENOT, M. Jérôme VIRLOUVET

Communauté de Communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Ludovic SPIERS (délégué suppléant)

Communauté de Communes Cabourg Pays d'Auge : M. Harold LAFAY

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Arnaud DOLLEY

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. Benoît BITON

Communauté de Communes du Pays Honfleur-Beuzeville : M. François CHÂTEAU

Communauté de communes Isigny Omaha Intercom : M. Antoine MOULIN (délégué suppléant)

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Kevin DEWAELE

Communauté de Communes Seules Terre et Mer : M. Marc BREANT (délégué suppléant)

Communauté de Communes Terre d'Auge : Mme Delphine CARVAL-BOULANGER (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Val d'Orne : M. Alix DAUGER

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de L'Ordon : M. Rémy GUILLEUX

DCS13-2026 : Désignation de délégués à l'AUCAME

Conseil Départemental du Calvados : M. Ludovic ROBERT

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Emmanuel RENARD (pouvoir à M. Aristide OLIVIER),

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : Mme Aurélie GIGAN (pouvoir à M. Benoît BITON)

Communauté de Communes Val es Dunes : M. Philippe PESQUEREL (pouvoir à M. Patrick MOREL)

Conseil départemental du Calvados : M. Patick JEANNENEZ (pouvoir à M. Ludovic ROBERT)

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération Flers Agglo : M. Hervé BORDERIE, M. Jérémy PREVOST

Communauté de Communes Terres d'Argentan : M. Boris MADEC, Mme Aline DUBOIS

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jérôme LEMAITRE

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : Mme Nicole DESMOTTES

Communauté de Communes Terre d'Auge : M. Jérémy ROSEAU

Communauté de Communes Val d'Orne : M. Sébastien LEROUX

Conseil Départemental de l'Orne : Mme Paule KLYMKO

DESIGNATION DE DELEGUES A L'AUCAME

Exposé :

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand est membre de l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME), constituée sous la forme d'association régie par les dispositions de la loi de 1901. Le Pôle Réseau Ouest Normand est à ce titre représenté dans les instances de l'association par 7 délégués à l'Assemblée Générale et 4 délégués au Conseil d'Administration.

Propositions :

Les candidats suivants sont proposés à l'Assemblée Générale :

- Sophie DOUVRY
- Jean-Charles ENOT
- Stéphanie LEBERRURIER
- Boris MADEC
- Thierry OZENNE
- Dany TARGAT
- Béatrice TURBATTE

Les candidats suivants sont proposés au Conseil d'Administration :

- Jean-Charles ENOT
- Stéphanie LEBERRURIER
- Thierry OZENNE
- Béatrice TURBATTE

Décision :

Vu l'article L. 132-6 du Code de l'urbanisme, fondant juridiquement les agences d'urbanisme et précisant leurs missions,

Vu les Statuts de l'Agence (Association loi de 1901),

Vu la délibération de l'Assemblée générale de l'AUCAME du 16 janvier 2023, fixant la cotisation du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand à 0,03 € / habitant DGF n-1.

Vu la délibération du Comité syndical du Réseau Ouest Normand du 3 mars 2023 sollicitant l'adhésion à l'AUCAME,

Considérant l'intérêt que l'accompagnement et l'expertise en matière d'aménagement du territoire et de développement local de l'AUCAME représentent pour le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand,

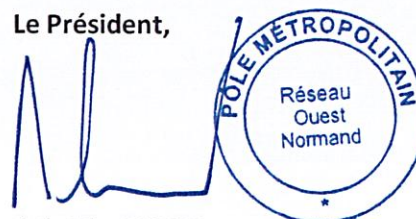
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DESIGNER les représentants du Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand à l'AUCAME, ci-dessus énumérés.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Aristide OLIVIER', is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'POLE METROPOLITAIN' around the top edge and 'Réseau Ouest Normand' in the center, with a small star at the bottom.

Aristide OLIVIER

PREFECTURE DU CALVADOS

26 JUIN 2026

COURRIER